

# CHAPITRE XXVII.—ASSURANCES\*

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. ASSURANCE-VIE.....	1187	SECTION 2. ASSURANCE-INCENDIE ET ASSURANCES GÉNÉRALES.....	1201
Sous-section 1. Total de l'assurance-vie au Canada.....	1188	Sous-section 1. Activité des sociétés d'assurance-incendie à charte fédérale.....	1202
Sous-section 2. Activité des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale.....	1189	Sous-section 2. Pertes dues à l'incendie....	1204
Sous-section 3. Bilan des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale.....	1192	Sous-section 3. Activité des sociétés d'assurances générales à charte fédérale.....	1206
Sous-section 4. Assurance-vie des fraternelles.....	1194	Sous-section 4. Bilan des sociétés d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale.....	1208
Sous-section 5. Assurance-vie pratiquée à l'étranger par des sociétés canadiennes autorisées.....	1196	SECTION 3. ASSURANCES FÉDÉRALES ET PROVINCIALES.....	1211
Sous-section 6. Total de l'assurance-vie au Canada et des affaires des sociétés canadiennes à l'étranger.....	1199		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique divise habituellement les assurances en trois classes: vie, incendie et responsabilité. La plupart des sociétés ont une charte fédérale, mais quelques-unes n'ont qu'un permis provincial. Plusieurs associations et mutuelles s'occupent aussi d'assurances. Les articles spéciaux sur les assurances, qui ont paru dans les *Annuaire*s antérieurs, sont énumérés dans la partie II du chapitre XXIX, sous la rubrique "Assurances".

### Section 1.—Assurance-vie†

La valeur des polices en vigueur des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale (sans les fraternelles) dépassait 25,452 millions de dollars à la fin de 1956, soit une augmentation de plus de 2,317 millions durant l'année. L'augmentation des assurances en vigueur, exprimée en pourcentage du montant d'assurance en vigueur au début de la même année, variait de 9.0 à 11.2 durant la période 1946-1955 et atteignait 14.3 p. 100 en 1956, son plus haut point depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

<u>Année</u>	<u>En vigueur au début de l'année</u>	<u>Augmentation des assurances en vigueur durant l'année</u>	<u>Pourcentage d'augmen- tation</u>
	\$	\$	
1930.....	6,157,000,000	335,000,000	5.4
1935.....	6,221,000,000	38,000,000	0.6
1940.....	6,776,000,000	200,000,000	2.9
1945.....	9,140,000,000	612,000,000	6.7
1946.....	9,752,000,000	1,061,000,000	10.9
1947.....	10,813,000,000	1,089,000,000	10.1
1948.....	11,902,000,000	1,204,000,000	10.1
1949.....	13,106,000,000	1,303,000,000	9.9
1950.....	14,409,000,000	1,337,000,000	9.3
1951.....	15,746,000,000	1,490,000,000	9.5
1952.....	17,236,000,000	1,855,000,000	10.8
1953.....	19,091,000,000	2,136,000,000	11.2
1954.....	21,227,000,000	1,908,000,000	9.0
1955.....	23,135,000,000	2,317,000,000	10.0
1956.....	25,452,000,000	3,635,000,000	14.3

\* Revu, sauf indication contraire, sous la direction de K. R. MacGregor, surintendant des assurances, Département des assurances, Ottawa.

† Tous les montants qui figurent aux tableaux de cette section sont des montants nets établis après déduction des réassurances.